

MULTISPORTS de 6 à 14 ans 09h00 - 17h00

Journées - Matins - Après - midi
(entourez SVP)

KIDISPORT de 3 à - de 6 ans 09h30 - 16h30

PADEL : de 9 à 18 ans (220 euros ; toute la semaine et en journée) en 2^{ème} semaine (4 jours 176 euros)

Semaine du lundi 21 au vendredi 25 Octobre : Lun† Mar† Mer† Jeu† Ven†

Semaine du lundi 28 octobre au jeudi 31 octobre : Lun† Mar† Mer† Jeu† Ven

Cotisations stages : Semaine de 5 jours minimum 4 jours et Semaine de 4 Jours minimum 3 jours

- 5 jours : **195 euros** - 4 journées : 156 euros — **[Repas de midi et goûter compris]**
- 5 ½ journées : **130 euros** - 4 ½ journées : 104 euros

Non licencié au Club saison 2024, une Licence de **23 euros** est obligatoire lors de votre premier stage.

Garderies du matin ou/et du soir : 3 euros par jour (à régler avant le début du stage).

Oui Non (entourez votre choix) **La garderie du matin à partir de 8h15 et garderie du soir se termine à 18h00**

Sans garderie : Pour les multistarts, pas d'arrivée avant 08h45 & pour les départs 17h15 dernier délai

Pour les kidis, pas d'arrivée avant 09h15 & pour les départs 16h45 dernier délai

Certificat médical obligatoire à la pratique du sport.

Identité de l'enfant licencié (e)

Mlle Mr Nom : _____ Prénom : _____ Né(e) le : _____

Commentaires concernant votre enfant (allergies, traitement ...) :

Parents : Je soussigné (e) : _____

Domicilié (e) : _____

Téléphones : _____ Mail : _____ (en MAJUSCULE)

Autorise / n'autorise pas mon enfant à sortir du complexe sportif à la fin de la journée ou demi-journée de stage

Autorise / n'autorise pas mon enfant à sortir du complexe T.C La Fourragère, accompagné de son moniteur pour se rendre sur les installations sportives du Lycée Nelson Mandela.

Personnes autorisées à récupérer l'enfant : _____

Signature d'au moins un parent :

BULLETIN D'INSCRIPTION

Aux STAGES de TOUSSAINT

Je reconnais avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur du T.C la Fourragère ASPTT et de l'étendue des garanties d'assurance et/ou d'assistance proposées (licences FFT et FS ASPTT) et

avoir remis un **certificat médical obligatoire** m'autorisant à pratiquer le ou les sports proposés.

Informatique : La loi informatique et liberté n°78-17 du 06/01/78 modifiée en 2004 s'applique aux réponses faites par ce questionnaire. Toutes les informations de ce document font l'objet d'un traitement informatique et le licencié dispose d'un droit d'accès et de rectification auprès du Secrétaire Général du T.C La Fourragère ASPTT.

Ces coordonnées pourront être cédées à des partenaires commerciaux avec possibilité pour le licencié de s'opposer à la divulgation de celles-ci.

Droit à l'image : photos, films, interview J'autorise Je n'autorise pas leur diffusion dans les médias
Je ne souhaite pas recevoir d'informations de la part du T.C LA Fourragère ASPTT ou de leurs partenaires.

Absence pour maladie ou blessure : Le stage sera remboursé uniquement à partir du deuxième jour d'absence sous forme d'avoir sur une activité au club (sur présentation d'un certificat médical)

Fait le :

Signature : (Précédée de la mention « lu et approuvé »)